



COMITÉ RÉGIONAL EN
DÉVELOPPEMENT SOCIAL CENTRE-DU-QUÉBEC

Consultation des territoires de MRC du Centre-du-Québec sur la thématique famille – pauvreté

Rapport de la consultation et résultats de la rencontre régionale du 15 juin 2009

MISE EN CONTEXTE ET PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DES MRC

Lors de la présentation de la proposition d'un projet collectif en mai 2008, le CRDS avait de nombreuses indications concernant la thématique famille-pauvreté comme étant une préoccupation prioritaire :

- travaux menés dans les territoires;
- vingt-deux projets soutenus par le FRDS sur cette thématique;
- identification de cette problématique comme étant une préoccupation importante par l'ensemble des territoires lors de la tournée des territoires de MRC en 2005.

Le CRDS considère que cette thématique est vaste, complexe et qu'elle mérite une réflexion partagée entre les personnes qui interviennent quotidiennement sur celle-ci. Le CRDS mentionne et reconnaît l'immense travail qui se fait, les nombreuses réalisations et les efforts constants.

Malgré cela, il se pourrait qu'il y ait des aspects touchant la famille en lien avec la pauvreté demandant un soutien différent, une approche collective. À des fins de vérification, le CRDS a proposé une démarche qui pourrait conduire à mener des travaux conjointement sur une ou des questions particulières nécessitant l'effort collectif au Centre-du-Québec. Lors de cette rencontre, un processus a aussi été soumis et accepté.

Ainsi, le CRDS a entrepris une tournée de consultation des MRC dans l'objectif de

cibler un sujet régional autour duquel nous pourrions collectivement créer et soutenir une concertation.

Lors de cette consultation, le CRDS a rencontré plus de soixante intervenantes et intervenants en développement social des cinq MRC. Trois questions ont été soulevées :

- Y a-t-il un ou des aspects concernant la question famille-pauvreté qui nécessiteraient un soutien particulier au plan des interventions?
- À votre avis, s'il y avait une ou des actions régionales à mettre en place (les cinq MRC et le CRDS) quelles sont celles à développer pour répondre à vos besoins?
- Quelle formule souhaitez-vous pour le retour sur les résultats?

À la suite de cette consultation, chacun des territoires de MRC a reçu son rapport respectif de la consultation dans l'objectif de valider les libellées des problématiques identifiées et prioriser celles qui peuvent être travaillées collectivement.

Le comité organisateur a reçu les résultats des travaux des territoires desquels se dégage un consensus autour de deux problématiques qui sont :

- la sécurité alimentaire;
- le logement.

En ce qui a trait à la troisième question, les territoires ont manifesté l'intérêt d'une rencontre régionale lors de laquelle les cinq MRC et le CRDS décideront ensemble des moyens à mettre en place pour poursuivre les travaux.

LES PROBLÉMATIQUES RETENUES

LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Libellé des problématiques identifiées par chacune des MRC sur la question de la sécurité alimentaire	MRC
La sécurité ou l'insécurité alimentaire. Les enfants qui arrivent à l'école sans repas suscitent beaucoup de questionnement. On voudrait que le <i>Programme des petits déjeuners</i> existe à l'extérieur de Montréal. Coût élevé aussi pour l'achat des effets scolaires et des vêtements chauds. À Manseau, on estime entre 20 et 30 le nombre de familles dans le besoin qui profitent des paniers de Noël.	Bécancour
Les cuisines collectives. Plusieurs familles sont sur des listes d'attente. Il manque de bénévoles, d'équipements et de locaux fonctionnels et sécuritaires pour la garderie. Les cuisines collectives permettent aux familles à faible revenu ou en situation de pauvreté d'économiser sur l'achat de la nourriture et permettent aux personnes participantes de se créer un réseau et de sortir de leur isolement. Favorisent le développement du pouvoir d'agir.	Drummond
Autonomie alimentaire en milieu rural ferait un bon thème de doctorat universitaire (production sur les terres agricoles) exemple à suivre : Rimouski. L'approvisionnement alimentaire est difficile. Passer du quantitatif au qualitatif, l'implication des gens dans le cycle de récupération alimentaire pour développer la dimension sociale.	Érable

Dans la MRC d'Arthabaska, les deux énoncés suivants provenant de la consultation de l'automne rejoignent la question de la sécurité alimentaire :

■ **Forte déstructuration ou dévitalisation du milieu rural**

Un constat émerge sur le territoire de la MRC d'Arthabaska : les municipalités rurales perdent leur population au profit des milieux urbains et se dévitalisent lentement mais sûrement. Les conséquences sont importantes tant sur le plan économique que social. L'accès aux loisirs, l'accès aux services et au transport sont des défis constants pour ces municipalités.

■ **Lutte à la pauvreté**

L'élaboration et l'adoption d'une politique municipale visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sont l'élément majeur qui sera la pierre d'assise des actions futures sur le territoire. Ce dossier est une priorité et provient de la Table d'action et de concertation contre la pauvreté (MRCA) afin de lutter contre les effets de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

Dans la MRC de Nicolet-Yamaska, des travaux sur la sécurité alimentaire sont amorcés dans le cadre d'une large démarche; le Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire est intéressé à se joindre à un projet collectif.

Constats :

- L'identification de cette problématique est formellement faite par trois MRC; les MRC de Nicolet-Yamaska et d'Arthabaska en parlent aussi à leur manière.
- Les préoccupations identifiées dans chacune des MRC portent principalement sur la question « du manger à sa faim » chez les enfants en milieu scolaire, du manque de moyens pour répondre aux besoins des cuisines collectives, la vaste question de l'autonomie alimentaire, la lutte à la pauvreté qui inclut la question alimentaire et, finalement, la dévitalisation de certaines zones de MRC.

LE LOGEMENT

Libellé des problématiques identifiées par chacune des MRC sur la question du logement	MRC
Le logement. Une priorité se dégage sur le territoire de la MRC d'Arthabaska à l'égard du manque de logements sociaux. Les personnes en situation de pauvreté, avec ou sans emploi, consacrent une grande partie de leur revenu à se loger. Les besoins sont démontrés particulièrement pour les familles et les personnes seules.	Arthabaska
Grand besoin de logements à moindre coût pour les jeunes. On parle de pénurie de logements abordables. Avec la montée du prix du pétrole, les jeunes et plusieurs familles ne parviennent plus à assumer les frais de déplacement en plus des coûts de plus en plus élevés pour se loger dans des endroits souvent désuets et inadéquats. Les intervenants sont témoins du départ de familles qui n'arrivent plus à joindre les deux bouts.	Bécancour
Le logement à prix abordable. Certaines familles à faible revenu et certaines personnes seules doivent consacrer près de 50 % de leur revenu au logement, car il n'y a pas suffisamment de logements sociaux.	Drummond
Tenter de sauver nos habitations de logements communautaires parce que c'est l'enfer dans ces bâtiments tant du point de vue humain que du point de vue des bâtisses qui sont en décrépidité.	Érable
Le coût du logement qui représente une plus grande partie du revenu disponible. On précise que l'accès est particulièrement difficile pour les personnes seules et celles qui sont atteintes de problèmes de santé mentale. C'est catastrophique à certains endroits dans les logements subventionnés (COOP, OMH,...). Le logement social est accessible pour les familles ou les personnes âgées dans certains secteurs.	Nicolet-Yamaska

Constats :

- L'identification de cette problématique par les cinq MRC vient à nouveau confirmer la pertinence de traiter cette question en prenant en considération leurs préoccupations identifiées lors de la consultation.
- Les préoccupations identifiées dans chacune des MRC portent principalement sur la question des coûts pour les personnes ou familles à faible revenu, le vieillissement du bâti et les rénovations nécessaires.

RENCONTRE RÉGIONALE

À la suite des résultats de la consultation des MRC, le CRDS a organisé, le 15 juin 2009, une rencontre régionale. Soixante-six acteurs impliqués dans le développement social des MRC et des représentantes et représentants du CRDS ont participé à cette rencontre, dont l'objectif était de finaliser l'exercice de la consultation, déterminer le projet collectif et la manière de l'actualiser.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Compte tenu de la complexité de la problématique de la sécurité alimentaire et les multiples façons de l'aborder, les participantes et participants ont été invités à travailler en atelier - l'objectif de l'atelier étant de s'entendre sur ce que nous voulons faire, comment nous voulons le faire et ce que cela prend pour le faire.

Six ateliers ont eu lieu, soit un par territoire de MRC et un autre pour le CRDS.

Trois questions ont été posées :

1. Quelles pourraient être les pistes d'action communes prioritaires?
2. En lien avec la question précédente, par quels moyens collectifs ces pistes d'action pourraient être mises en œuvre?
3. Qui d'entre vous serait intéressé à s'impliquer dans ce projet collectif qui fait consensus?

RÉSULTATS DES ATELIERS DE TRAVAIL

MRC d'Arthabaska

1. Quelles pourraient être les pistes d'action communes prioritaires?
 - Aide ponctuelle : reconnaissance et financement des organismes sur place
 - Volet préventif : aider les gens au niveau éducationnel
 - Volet logistique : rendre accessibles les services aux gens et aux organismes
2. En lien avec la question précédente, par quels moyens collectifs ces pistes d'action pourraient être mises en œuvre?

- En lien avec la première action : lettre d'appui formelle des MRC pour la reconnaissance des organismes
- En lien avec la seconde action : interpeller les maisons d'éducation au niveau local
- En lien avec la troisième action : repérage pour les gens dans le besoin; travailler sur l'accessibilité : entente avec les agriculteurs et les services de transport en commun

MRC de Bécancour

1. Quelles pourraient être les pistes d'action communes prioritaires?
 - Un portrait de la situation régionale mettant en évidence les ressources disponibles ainsi que les besoins réels non comblés
 - Faire des liens avec des organisations régionales et nationales (ex. : Moisson) ; vérifier ce qui se fait dans d'autres régions et ce qui pourrait être transférable chez nous; mieux connaître la distribution
 - Conscientiser les commissions scolaires à la problématique.
2. En lien avec la question précédente, par quels moyens collectifs ces pistes d'action pourraient être mises en œuvre?
 - En lien avec la première action : arrimer transport collectif/ouverture des banques alimentaires; groupe d'achat collectif (exploration); éducation populaire
 - En lien avec la seconde action : créer un réseau d'organisations locales *ex. : CASA Bécancour; miser sur le marketing social des partenaires privés (épiceries, chaînes d'alimentation)
 - En lien avec la troisième action : s'organiser pour que les CS soient présentes lors des travaux
3. Qui d'entre vous serait intéressé à s'impliquer dans ce projet collectif qui fait consensus?
 - Membres du CASA de la MRC de Bécancour; organismes membres de la CDC, CSSSBNY par le biais de l'organisateur communautaire, Table Enfance famille jeunesse.

MRC de Drummond

1. Quelles pourraient être les pistes d'action communes prioritaires?
 - Reconnaissance et valorisation de la mission des cuisines collectives au niveau local et régional
 - Négocier une entente spécifique en sécurité alimentaire avec la CRÉ du Centre-du-Québec et d'autres ministères
 - Créer un regroupement (concertation) des acteurs en sécurité alimentaire

2. En lien avec la question précédente, par quels moyens collectifs ces pistes d'action pourraient être mises en œuvre ?
 - En lien avec la première action : faire un plan marketing et, en travaillant avec les médias, faire une campagne de sensibilisation
3. Qui d'entre vous serait intéressé à s'impliquer dans ce projet collectif qui fait consensus?
 - Communautés chrétiennes et leurs leaders; Carrefour d'entraide, CSSS, CDC, centres communautaires, Service Canada

MRC de L'Érable

1. Quelles pourraient être les pistes d'action communes prioritaires ?
 - Faire un portrait des réalités vécues sur les territoires de MRC en terme de sécurité alimentaire ainsi qu'un inventaire des ressources (banques alimentaires, cuisines collectives, bons d'épicerie, popote roulante, etc.)
 - Comprendre la dépendance de la MRC à Trois-Rivières ainsi que le refus de certaines chaînes d'épicerie de redonner localement par le biais d'une étude régionale
 - Projet-pilote en production d'aliments dans le but de garnir les banques alimentaires et l'autonomie alimentaire (support du CRDS dans l'élaboration du projet)

MRC de Nicolet-Yamaska

1. Quelles pourraient être les pistes d'action communes prioritaires?
 - Étudier la mise en place d'une structure régionale (ex. : Moisson Centre-du-Québec) dans le but de favoriser les biens locaux
 - Embaucher une ressource humaine qui travaillera à faire de la publicité auprès de la population et inciter les gens à donner les surplus de leur jardin ainsi que tout au long de l'année
2. En lien avec la question précédente, par quels moyens collectifs ces pistes d'action pourraient être mises en œuvre?
 - En lien avec la première action : mettre en place un comité régional composé de plusieurs acteurs tels que (CRDS, SADC, UPA, CDC, etc.)
 - En lien avec la seconde action : recherche de financement et demande de subvention
 - Recherche de financement
3. Qui d'entre vous serait intéressé à s'impliquer dans ce projet collectif qui fait consensus?

- Proposition : des intervenants de chaque MRC déjà impliqués dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la pauvreté

CRDS

1. Quelles pourraient être les pistes d'action communes prioritaires ?
 - Faire un portrait régional de la situation en prenant en considération les différents types de clientèles (jeunes, femmes, aînés, etc.); faire un recensement des ressources disponibles par territoires de MRC ainsi qu'une liste des épiceries; voir s'il n'y a pas des problématiques en émergence
2. En lien avec la question précédente, par quels moyens collectifs ces pistes d'action pourraient être mises en œuvre ?
 - Mise en place d'un comité ad hoc et, en cas de besoin, ajuster certaines orientations du Fonds en fonction des priorités
3. Qui d'entre vous serait intéressé à s'impliquer dans ce projet collectif qui fait consensus?
 - Ramener la question au grand CRDS et discuter avec les membres

CONSTATS DE L'ATELIER ET ÉCHANGES

Les priorités des territoires de MRC en ce qui a trait à la sécurité alimentaire se situent à trois niveaux :

1. au niveau de la reconnaissance
2. au niveau du soutien
3. au niveau de la concertation

Concernant **la reconnaissance**, les participants ont mentionné que la sécurité alimentaire devrait être représentée à la Table des secteurs de l'Agence de santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Ils ont également souligné l'importance que les MRC manifestent une reconnaissance plus formelle des organismes locaux œuvrant en sécurité alimentaire.

Au niveau du **soutien**, les résultats des ateliers démontrent le besoin d'élaboration d'un portrait de la situation du secteur de la sécurité alimentaire dans la région du Centre-du-Québec. Ce portrait devrait étudier plus en profondeur les réalités vécues, les besoins non comblés ainsi que les ressources disponibles en matière de sécurité alimentaire dans chacune des MRC de la région. Une analyse selon les différents types de clientèle est également recommandée (jeunes, femmes, personnes âgées, etc.).

Au niveau de la **concertation**, les participants ont exprimé le besoin d'un lieu d'information, d'échange et de réseautage en matière de sécurité alimentaire pour la région, un endroit où les acteurs impliqués dans le domaine pourraient échanger et mettre en commun leurs expertises.

Lors de la plénière qui a suivi les ateliers de travail et à la suite de plusieurs échanges, un consensus a émergé à deux niveaux :

- 1. le besoin de l'élaboration d'un portrait de la situation de la sécurité alimentaire dans les MRC du Centre-du-Québec, particulièrement en ce qui a trait aux ressources disponibles, à la distribution et aux besoins non comblés;**
- 2. le besoin de définir un mode de concertation (partenariat) entre les acteurs œuvrant en sécurité alimentaire.**

LE LOGEMENT : UNE MISE EN CONTEXTE ET UNE PROPOSITION

L'Inter CDC, regroupement des cinq corporations de développement communautaire de la région, a adressé une demande au CRDS en mars 2008, pour que des travaux soient menés en collaboration afin de mieux cerner et comprendre la question du logement, trouver la ligne à tracer entre la complexité du sujet et les programmes existants, et arriver à des pistes de développement.

Cette demande a été acceptée sous le principe d'une collaboration mutuelle. L'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) s'est associé à ces travaux, l'objectif étant d'ajouter un chapitre à l'état de situation pressenti concernant la question des personnes vivant avec des incapacités. Un comité de travail a été mis sur pied. Une chargée de projet a été embauchée. Les travaux ont pris un certain retard; ils reprendront à la fin de l'été 2009.

Le comité logement est actuellement composé de Sylvain St-Onge, représentant de l'Inter CDC; Isabelle Brunelle, représentante de la MRC de Nicolet-Yamaska; Normand Bélisle du ministère des Affaires municipales des Régions et de l'Occupation du territoire; Karine Guillemette du Regroupement d'organismes de personnes handicapées; Katy Bendwell de l'Office des personnes handicapées du Québec et France Fradette, coordonnatrice du CRDS.

La consultation de l'automne a permis de valider et reconfirmer que la question du logement est une préoccupation dans chacune des MRC. Concernant l'avancement des travaux, il est estimé que pas loin des trois quarts de ce qui avait été prévu est réalisé. Nous attendons une réponse de la Société d'hypothèque et du logement du Québec à une demande de soutien financier d'ici la fin juin. Il est prévu qu'à la fin de l'automne 2009 l'analyse des résultats des travaux et l'établissement des recommandations soient complétés.

Considérant ces états de fait, le CRDS a lancé une invitation aux MRC non représentées au comité logement, soit :

1. À la lumière des résultats de la consultation de l'automne, le CRDS souhaite savoir si les quatre MRC non représentées au comité logement sont intéressées à intégrer le comité logement.
2. Si la réponse est positive, le CRDS invite les territoires à désigner la personne qui les représentera au comité logement d'ici le retour de la période estivale. Cette personne portera le mandat de faire les liens au plan de l'information avec son milieu.
3. Lorsque la délégation de chaque MRC sera établie, ce sera aux représentantes au CRDS qui contacteront la coordonnatrice pour lui transmettre le nom de la personne désignée et ses coordonnées.

RÉSULTATS DE LA PROPOSITION

À la suite de cette proposition, les territoires de MRC ont été invités à discuter entre eux et présenter ensuite leur décision durant la plénière.

Ainsi, outre la MRC de Nicolet-Yamaska qui a déjà une délégation au comité logement, les quatre autres MRC ont accepté la proposition du CRDS en confirmant que le logement est un dossier qui préoccupe plusieurs intervenants et intervenantes dans les territoires. Les participantes et participants à la rencontre ont accepté d'être les porteurs de la proposition du CRDS dans leur MRC respective et, au retour de la période estivale, de communiquer leur délégation auprès des représentantes des territoires de MRC au CRDS.

LES SUITES DES TRAVAUX

À la lumière des résultats de la consultation régionale et compte tenu des ateliers de travail et des échanges qui ont eu lieu lors de la rencontre du 15 juin 2009, le CRDS s'engage dès l'automne prochain à la mise en place d'un comité sur la sécurité alimentaire dont l'élaboration d'un plan d'action sera la priorité.

Le comité logement, quant à lui, devrait être élargi de nouveaux délégués, de façon à assurer la représentation des quatre MRC non représentées.

Pour ce faire, les MRC intéressées à s'impliquer dans ces deux comités sont priées de communiquer à leur représentante de MRC au CRDS, le nom et les coordonnées de la personne qui les représentera dans chacun de ces comités, et ce, **avant la fin du mois de septembre 2009.**

REPRÉSENTANTES DES TERRITOIRES DE MRC AU CRDS

- MRC d'Arthabaska : Mélissa Ratelle, chargée de projet à la MRC d'Arthabaska
 - Tél. : 819-752-2444 poste 225
 - Courriel : melissa.ratelle@mrc-arthabaska.qc.ca

- MRC de Bécancour : Élisabeth Coutu, agente de développement social à la MRC
 - Tél. : 819 298-2070
 - Courriel : e.coutu@mrcbecancour.qc.ca

- MRC de Drummond : Stéphanie Benoît, agente de recherche du Carrefour de développement social de la MRC de Drummond
 - Tél. : 819-474-3223
 - Courriel : carrefour@cdcdrummond.com

- MRC de L'Érable : Nathalie Poiré, conseillère à l'emploi à Impact Emploi et CJE Érable et représentante du Comité stratégique de développement social de la MRC
 - Tél. : 819-362-1233
 - Courriel : nathaliep@impactemploi.ca

- MRC de Nicolet-Yamaska : Isabelle Brunelle, coordonnatrice de la CDC de Nicolet-Yamaska et représentante du Carrefour de développement Santé, Économie sociale et Communautaire rattaché au CLD
 - Tél. : 819-293-4058 poste 22
 - Courriel : cdcny@sogetel.net